

Influence de l'appartenance groupale sur les réactions émotionnelles au contrôle social informel

Armelle Nugier^{1*}, Paula M. Niedenthal² et Markus Brauer²

¹ Université Blaise Pascal, Clermont-Ferrand

² CNRS et Université Blaise Pascal, Clermont-Ferrand

RÉSUMÉ

La présente recherche porte sur les émotions que nous ressentons quand d'autres nous expriment leur désapprobation suite à une incivilité que nous avons commise. Les participants de notre étude voyaient un film avec un protagoniste commettant une incivilité et un témoin exprimant sa désapprobation. Le témoin était un membre de l'endogroupe ou un membre de l'exogroupe. Il était demandé aux participants de s'identifier à l'auteur de l'incivilité et d'indiquer à quel point ils ressentiraient des émotions morales, telles que la honte et l'embarras, et des émotions hostiles, telles que la colère et l'indignation. Les résultats montrent une interaction entre le type d'émotions et le groupe d'appartenance du témoin. Les participants ressentent plus d'émotions morales et moins d'émotions hostiles quand le témoin est un membre de l'endogroupe plutôt que de l'exogroupe. L'appartenance groupale du témoin influence également la relation entre la légitimité perçue du contrôle social et les différentes émotions ressenties. Cette recherche nous renseigne sur les conditions sous lesquelles le contrôle social entraîne des réactions émotionnelles incitant le protagoniste à ne plus commettre la même incivilité dans l'avenir.

Group membership influences emotional reactions to informal social control

ABSTRACT

The present research examines the emotions that we feel when others express their disapproval about an incivil behavior that we engaged in. The participants of our study saw a movie in which a protagonist committed an incivility and a bystander expressed her

* Correspondance : Armelle Nugier, Laboratoire de Psychologie Sociale et Cognitive, Université de Clermont-Ferrand, 34, Avenue Carnot, 63000 Clermont-Ferrand. E-mail : armelle.nugier@univ-bpclermont.fr

Remerciements. Les auteurs tiennent à remercier les experts anonymes et l'éditeur pour leurs conseils avisés.

disapproval. The bystander was either an in-group or an out-group member. The participants were asked to imagine themselves being in the place of the protagonist and to rate the degree to which they felt various moral emotions – such as shame and embarrassment – and hostile emotions – such as anger and indignation. The results revealed an interaction between type of emotion and the bystander's group membership. Participants felt more moral emotions and fewer hostile emotions when the bystander was an in-group rather than an out-group member. The bystander's group membership also influenced the relation between perceived legitimacy of the social control reaction and the different experienced emotions. This research helps us understand the conditions under which social control leads to emotional reactions that encourage the protagonist to no longer engage in the uncivil behavior in the future.

Nous aimons tous être appréciés. Le besoin d'affiliation et d'évaluation positive se retrouve en chacun de nous et peut-être considéré comme un phénomène relativement normal (Baumeister & Leary, 1995). Néanmoins, toutes les appréciations qui sont effectuées à notre rencontre ne se valent pas, certaines étant plus importantes à nos yeux que d'autres, voire indésirables, particulièrement parce qu'elles indiquent le possible rejet et par là même la perte des opportunités d'affiliation (Marques & Paez, 1994). Aussi, ce besoin d'évaluations positives et l'aversion des évaluations négatives sont-ils particulièrement forts quand l'évaluation émane d'individus dont nous partageons l'identité sociale ; c'est-à-dire des individus de notre propre groupe social. Les groupes sociaux offrent en effet aux individus qui en sont membres l'accès à d'importantes ressources parmi lesquelles se trouve la possibilité d'endosser l'identité du groupe (Tajfel, 1982). Parce qu'ils cherchent à maintenir leur accès à ces ressources, les individus tendent à adhérer, à intérioriser et à se conformer au contenu des normes et valeurs importantes de leur groupe d'appartenance (Turner, Hogg, Oakes, Reicher, & Wetherell, 1987). L'adoption de tels comportements de conformisme s'avère d'ailleurs efficace puisqu'elle résulte généralement en l'acceptation et l'appréciation par le groupe des individus qui les produisent (e.g., Abrams, Marques, Randsley de Moura, Hutchinson, & Bown, 2004). En revanche, lorsque les individus transgressent ces normes, ils prennent le risque de se voir rejetés et dépréciés par les membres du groupe (e.g., Marques, Abrams, Paez, & Martin-Taboado, 1988).

Les normes de groupe existent parce que la vie en société nécessite l'existence de codes - rendus ou non explicites sous la forme de lois - prescrivant aux individus les manières appropriées et inappropriées d'agir, de réagir, ou de se comporter dans une situation donnée, et permettant de préserver l'ordre, l'harmonie, la cohésion et la qualité des interactions (Asch, 1951 ; Durkheim, 1977 ; Elster, 1989 ; Sherif, 1936). Dès lors, les comportements contre normatifs menacent ou sont perçus comme

menaçant l'unicité, la stabilité, et le fonctionnement régulier des groupes sociaux et de la société (Blake & Davis, 1964 ; Janowitz, 1975 ; Schachter, 1951 ; Marques, 2004) et font par conséquent l'objet de tentatives de régulation.

Les façons dont les membres des groupes peuvent réagir et sanctionner les comportements contre-normatifs de l'un des leurs sont variées et relèvent d'actes que l'on qualifie de « contrôle social » (Collins & Frey, 1992 ; Gibbs, 1981a, 1981b ; Liska, 1997). Elles incluent par exemple, le regard désapprobateur ou le commentaire négatif (Chekroun & Brauer, 2002), la délation à une autorité compétente (Guéguen & Pascual, 2002), l'ignorance par les membres du groupe du point de vue du déviant dans le cadre d'une tâche de décision (Janis, 1982), la discrimination dans l'allocation de ressources monétaires (Dedrick, 1978), et même l'exclusion du contrevenant de son groupe d'appartenance (Schachter, 1951). En accord avec les travaux récents effectués dans ce domaine en psychologie sociale (Brauer & Chekroun, 2005 ; Chekroun, & Brauer, 2002), nous définirons ici le contrôle social comme toute réaction verbale ou non-verbale qui permet à un individu de signifier à un autre individu qu'il considère son comportement comme inacceptable ou contre normatif. Quelle que soit la façon dont il procède, l'ultime objectif du contrôle social est ainsi de modifier de façon immédiate (ou différée) les comportements des individus afin de conserver l'équilibre social et le système de normes dont il est le reflet. Mais au travers quels mécanismes psychologiques le contrôle social opère-t-il son rôle de régulateur des conduites ?

ÉMOTION ET COHÉSION DU GROUPE

Une catégorie d'émotions spécifiques, la catégorie des émotions morales qui rassemble des émotions comme la honte, l'embarras, ou encore la culpabilité, joue un rôle fondamental dans le fonctionnement et la cohésion des groupes (Frijda & Mesquita, 1994 ; Haidt, 2003 ; Keltner & Haidt, 1999, 2001). L'analyse fonctionnelle de ces émotions rend notamment saillante l'utilisation des rituels d'humiliation publique au cours des siècles comme instruments de régulation et de définition des frontières du groupe. En effet, ces rituels punitifs rappellent à la personne déviante ainsi qu'à tous les membres de ce groupe les normes et conduites sociales qui le caractérisent (Frijda & Mesquita, 1994 ; Scheff, 1988).

En outre, la plupart des études phénoménologiques concernant la catégorie des émotions morales s'accordent à dire que de telles émotions augmentent le sentiment de responsabilité pour ses actions, et ont pour conséquences de motiver les individus à adopter des comportements d'évitement de l'acte dans des situations futures et/ou de rectification lorsqu'il a été commis (Ferguson, Stegge, & Damhuis, 1991; Gehm, & Scherer, 1988; Lindsay-Hartz, 1984, Lindsay-Hartz, de Rivera, & Mascolo, 1995 ; Tangney, 1991 ; Tangney, Miller, Flickert, & Barlow, 1995 ; Wicker, & al.1993).

Ces émotions, déclenchées par l'exposition publique et la perception que le soi s'écarte des standards normatifs (Scherer, 2001; Lewis, 1993), servent ainsi à définir les limites du groupe et à y maintenir l'individu en l'empêchant notamment d'agir à l'encontre des normes qui y sont véhiculées (Ausubel, 1955 ; Braithwaite, 1989 ; Eisenberg, 1986, 2000 ; Goffman, 1956 ; Tangney, 1999). De ce fait, susciter des émotions morales chez un membre qui s'est engagé dans un comportement portant préjudice à l'intégrité du groupe devrait aboutir au fait que cet individu se montre plus enclin à s'excuser ou à se comporter correctement dans le futur. Le message sous-jacent ou explicite étant que l'absence d'un changement comportemental pourrait résulter dans l'exclusion du groupe.

Les émotions morales se font donc l'écho d'un mécanisme psychologique dont relèverait l'efficacité du contrôle social dans la mesure où elles sont le reflet du sentiment selon lequel on doit se comporter selon des règles que l'on accepte soi-même en tant que membre d'un groupe social (Scherer, 2001). Aussi, parce que les émotions morales délimitent le champ des appartenances groupales, devraient-elles être plus fortement ressenties lorsque le déviant appartient au même groupe que celui qui le contrôle pour son comportement transgressif.

CONTRÔLE SOCIAL ET APPARTENANCE GROUPEALE

Les considérations fonctionnelles des émotions morales suggèrent donc que le contrôle social puisse trouver écho positif lorsque ce dernier parvient à susciter des émotions morales chez celui qui en est la cible (l'auteur de l'incivilité). Néanmoins, le contrôle social est susceptible d'engendrer d'autres émotions et peut par conséquent s'avérer moins efficace. En effet,

Nugier, Niedenthal, Brauer, et Chekroun (2007) ont mis en évidence que le contrôle social entraînait également l'émergence d'émotions dites hostiles comme la colère, le mépris ou l'indignation chez l'auteur de l'acte déviant, et ce spécialement quand le contrôle social est perçu comme illégitime. Autrement dit, les résultats montraient que plus le contrôle social était considéré comme légitime, moins les transgresseurs ressentiaient d'émotions hostiles envers la source de ce contrôle. Selon les théories cognitives de l'évaluation (théories de l'*appraisal*), les émotions reliées à la colère ont des conséquences délétères pour l'interaction sociale et le fonctionnement du groupe parce qu'elles facilitent l'entrée de l'individu dans des comportements négatifs tels que l'agression, l'hostilité ou le conflit social (Frijda, 1986 ; Frijda, Kuipers, & ter Schure, 1989). Le contrôle social peut ainsi s'avérer inefficace parce qu'il provoque une hostilité qui rend improbable l'émission de comportements réparateurs d'actes déviants ou une plus grande adhésion aux normes sociales dans le futur. Un des enjeux de la psychologie sociale est alors de définir les conditions sous lesquelles le contrôle social provoque des émotions morales et inhibe ou du moins n'engendre pas la colère et l'hostilité.

L'appartenance conjointe du contrôleur et du contrôlé à un groupe social serait-elle susceptible de maximiser l'émergence et l'intensité des émotions morales en même temps qu'elle minimiserait l'émergence et l'intensité des émotions hostiles de l'auteur de l'incivilité ? Nous supposons que oui. Au même titre que les individus seraient plus enclins à dispenser des émotions morales face à un membre de l'endogroupe, ils pourraient s'avérer moins enclins à ressentir des émotions hostiles parce que le partage d'une même identité sociale pourrait conduire l'auteur de l'incivilité à considérer l'acte de contrôle social comme plus légitime lorsqu'il émane d'un membre de l'endogroupe plutôt que d'un membre de l'exogroupe. En effet, le contrôle social rappelle à l'individu que la norme sociale transgressée est particulièrement valide pour les membres de l'endogroupe du contrôleur (Chekroun, 2002). Or, s'il est exercé par un individu membre d'un exogroupe, le déviant peut très bien considérer que l'acte de contrôle social n'a pas à lui être appliqué et s'y opposer. Les résultats des travaux récents de Hornsey, Oppes, et Svensson (2002) appuient d'ailleurs cette hypothèse. Ces auteurs ont en effet mis en évidence que les individus sont plus enclins à accepter une critique (à propos de leur groupe d'appartenance) quand elle vient d'un membre de l'endogroupe plutôt que d'un membre de l'exogroupe. Cette plus grande tolérance de la critique endogroupe tiendrait de la considération de la source comme plus qualifiée par les membres du groupe du fait de sa plus grande expérience

avec le groupe avec qui elle partagerait l'essence et les valeurs. Ainsi, la remarque d'un membre de l'endogroupe serait perçue comme plus légitime que celle d'un membre de l'exogroupe et en retour serait donc mieux acceptée.

Étant donnée l'importance des appartenances groupales pour les processus de définition du soi et pour l'atteinte des opportunités d'affiliations positives, nous faisons l'hypothèse que l'appartenance groupale du contrôleur social et de l'auteur de l'incivilité est un important déterminant des émotions engendrées par l'acte de contrôle social et donc de son efficacité. En d'autres termes, le contrôle social émanant d'un membre de l'endogroupe en comparaison d'un acte de contrôle social émanant d'un membre de l'exogroupe devrait susciter d'avantage d'émotions morales et moins d'émotions hostiles chez l'auteur du comportement incivil. Cette prédiction découle du fait que le message de contrôle social d'un membre de l'endogroupe soulève la possibilité de se voir exclu du groupe et d'en perdre les ressources (à moins d'exprimer les signes appropriés montrant qu'on reconnaît sa faute).

La légitimité s'étant révélée être une variable importante dans les travaux antérieurs, nous avons voulu voir si elle pouvait à nouveau jouer un rôle central dans les réactions hostiles des individus envers le contrôle social. En tant qu'hypothèse secondaire, nous attendons ainsi que la perception de la légitimité du contrôle social médiatise les effets de l'appartenance groupale sur les émotions hostiles. Plus exactement, nous attendons que les contrevenants perçoivent l'acte de contrôle social comme plus légitime lorsqu'il est émis par un membre de l'endogroupe et qu'en retour, ils ressentent moins d'émotions hostiles envers la source de ce contrôle. Cette prédiction découle des considérations théoriques concernant la croyance en un partage des normes sociales basées sur le groupe, aussi bien que des résultats de Nugier et ses collègues (2007) qui trouvaient que la légitimité affectait les réactions émotionnelles hostiles envers le contrôle social, et de Horsney & al (2002) qui trouvaient que le groupe d'appartenance de la source d'une critique émise à l'encontre du groupe influençait la perception de légitimité de cette critique.

Ces prédictions sont testées dans une étude dans laquelle les participants étaient amenés à s'identifier à un acteur présenté dans des films courts, qui s'engageait dans un comportement transgressif et se voyait être la cible d'un acte de contrôle social émis par un membre de son groupe social ou un membre d'un exogroupe. Les participants reportaient leurs probables réactions émotionnelles à une telle expérience ainsi que leur perception de certains aspects du contrôle social comme la légitimité.

MÉTHODE

Participants et plan expérimental

Cent neuf étudiantes françaises¹ de l'Université Blaise Pascal de Clermont-Ferrand (moyenne d'âge $M = 18.81$, $ET = 1.50$) ont participé à cette étude. Toutes étaient des étudiantes de première année de psychologie et recevaient en échange de leur participation un certain nombre de crédits pour la validation d'un module de psychologie. Les participantes étaient assignées aléatoirement à une des quatre conditions expérimentales : 2 (scénario : fumer vs. jeter) X 2 (appartenance groupale du contrôleur social : endogroupe vs. exogroupe).

Matériel

Films stimulus. Deux films courts ont été réalisés dans lesquels différentes transgressions de normes sociales (e.g., fumer dans un espace public clos et jeter un papier par terre) avaient lieu. Pour les deux films, l'action principale se déroule dans le hall d'entrée principale de l'Université Blaise Pascal.

Dans le film que nous intitulerons ici *fumer*, la première séquence présente un étudiant en train de s'acheter une boisson à la machine à café ainsi qu'une étudiante attendant son tour. Non loin sur le mur se trouve un panneau mentionnant l'interdiction de fumer en ce lieu. Quelques secondes après le début de cette séquence, une autre étudiante arrive, s'installe dans la file d'attente puis sort une cigarette de son paquet, l'allume et se met à fumer pour patienter. Après avoir cherché d'où provient l'odeur de cigarette, l'étudiante qui attend son tour se retourne vers la fumeuse et lui dit : « Excuse-moi, mais, heu, tu ne peux pas fumer ici ». À ce moment précis, la dernière image du film se fixe pendant une seconde avant de laisser place à un écran noir. Sur cette dernière image figure la consigne prévenant la participante qu'elle peut remplir son questionnaire. La durée du film est de 32 secondes.

Dans le film *jeter*, la première séquence présente une personne postée à l'entrée extérieure du hall de l'université en train de distribuer un prospectus à une étudiante. Après avoir rapidement jeté un coup d'œil dessus l'étudiante froisse le prospectus, entre dans le hall de l'université et lance le prospectus en direction d'une poubelle située non loin de deux autres étudiantes qui

¹ Parce qu'il était important que les participantes s'identifient au protagoniste dans les films courts qui constituaient les stimuli principaux et la manipulation de la variable indépendante du groupe d'appartenance et, parce que la proportion de femmes dans l'université dans laquelle se déroulait l'étude était beaucoup plus importante que la proportion d'hommes, l'échantillon expérimental ainsi que les protagonistes principaux des films étaient exclusivement constitués de femmes.

regardent un portant publicitaire. L'étudiante n'atteint pas sa cible et le prospectus s'échoue au sol. Après avoir marqué un temps en regardant le papier par terre, la jeune femme continue son chemin sans le ramasser. Une des deux étudiantes l'interpelle alors et lui dit « Excuse moi mais, heu, tu peux ramasser ton papier s'il te plaît ? ». Comme pour le film précédent, la dernière image du film se fixe sur l'écran pendant une seconde avant de laisser place à un écran noir. Sur cette dernière image figure la consigne prévenant la participante qu'elle doit remplir son questionnaire. La durée de ce film est de 27 secondes.

Manipulation de l'appartenance groupale du contrôleur social. Afin de manipuler l'appartenance groupale du contrôleur social, nous avons créé deux versions de chaque film qui différaient *uniquement* quant à la nationalité supposée du contrôleur social (Français endogroupe ou Flamand exogroupe). Dans la version initiale des deux films, la contrôleuse avait un accent flamand indiquant qu'elle était belge (l'actrice qui jouait le rôle du contrôleur social était originaire de Flandres en Belgique du Nord). Une seconde version de chaque film a été réalisée en doublant la voix flamande par la voix d'une actrice française du même âge qui prenait soin de garder strictement la même remarque, la même prosodie, la même intensité et le même temps d'élocution. En outre, les personnages ne présentaient aucun stigmat visible d'appartenance à un groupe national. En effet, tous étaient caucasiens, d'une vingtaine d'années et étudiants.

Pour les deux films, l'interaction principale s'effectuait entre les deux jeunes femmes (i.e., l'étudiante qui faisait du contrôle social et l'auteur de l'incivilité) afin d'éviter les éventuels biais dus au genre. Les autres protagonistes ne parlaient pas. Seul l'accent (Français ou Flamand) de l'étudiante qui exerçait le contrôle social constituait la manipulation du groupe national. Cette différenciation minimale entre les deux groupes d'appartenance des individus rendait la situation relativement proche des situations réelles.

Variables dépendantes. Toutes les évaluations étaient à reporter sur des échelles en 7 points allant de (0) pas du tout à (6) extrêmement. *La légitimité perçue* était mesurée par deux questions. Il était demandé aux participantes d'estimer dans quelle mesure elles considéraient que le contrôleur social avait le droit d'intervenir, et dans quelle mesure cette intervention leur paraissait légitime. Ensuite, les participantes devaient reporter dans quelle mesure elles ressentaient chacune des 12 *émotions* listées dans un ordre aléatoire (e.g., culpabilité, embarras, honte, regret, agressivité envers cette personne, colère envers cette personne, hostilité envers cette personne, indignation, mépris, fierté, joie, et satisfaction²). Le *degré de déviance* associé au comportement était mesuré par les évaluations des participantes à la question : « Dans quelle mesure considérez-vous que votre comportement

² Ces trois émotions positives étaient ajoutées afin d'éviter que ne soient présentés aux participants uniquement les états émotionnels négatifs. Elles ne constituaient pas de catégorie émotionnelle a priori et n'avaient pas d'intérêt théorique. Aussi, n'étaient-elles pas considérées dans les analyses.

va à l'encontre des normes sociales ? ». Des questions additionnelles concernant *l'attention portée à l'image* des participantes étaient également posées. Les participantes évaluaient dans quelle mesure elles avaient peur pour l'image de l'endogroupe et dans quelle mesure elles avaient peur pour leur propre image lorsqu'elles recevaient la sanction.

Enfin, afin de nous assurer de notre induction concernant l'appartenance groupale du contrôleur, nous avons demandé à nos participantes d'indiquer, si oui ou non, l'étudiante qui intervenait face à leur comportement était étrangère en cochant la case correspondant à leur choix. Il a été décidé *a priori* de supprimer des analyses toutes les participantes qui n'avaient pas porté suffisamment d'attention pour noter l'accent de la contrôleuse dans chaque condition expérimentale. Les participantes devaient également indiquer leur âge, nationalité et, uniquement pour le scénario *fumer*, si elles étaient elles-mêmes fumeuses ou non. Parce qu'il s'avérait crucial dans notre méthodologie que les participantes se projettent à la place du contrevenant, nous avons également décidé *a priori* de supprimer des analyses toutes les participantes non-fumeuses. La tâche durait approximativement 30 minutes.

Procédure

Les participantes arrivaient individuellement au laboratoire pour participer à « une étude concernant l'évaluation d'une scène de la vie quotidienne ». Elles étaient aléatoirement assignées à une des 4 conditions expérimentales croisant l'appartenance groupale du contrôleur social et le scénario de déviance. L'expérimentateur les conduisait dans une salle expérimentale isolée et équipée d'un ordinateur Mcintosh (2.1) et d'un casque audio. Une fois installée face à l'écran, l'expérimentatrice leur expliquait qu'elles allaient devoir visionner attentivement un film d'une courte durée (environ 30 secondes) à la suite duquel elles auraient à répondre à un certain nombre de questions se trouvant sur le questionnaire. Elles étaient informées qu'elles devaient s'imaginer être à la place du personnage qui apparaîtrait à un emplacement particulier sur l'écran. L'expérimentatrice montrait alors le lieu exact de l'emplacement ou ce personnage (i.e., la contrevenante) apparaîtrait pour la première fois sur l'écran, sans toute fois mentionner quoi que soit à propos de ce personnage et de son comportement. L'expérimentatrice ajoutait qu'elles ne devaient remplir le questionnaire qu'après avoir visionné le film, que leurs réponses seraient totalement anonymes et qu'elles étaient ainsi absolument libres de répondre ce qu'elles voulaient. Afin d'être sûr que les participantes avaient bien compris la tâche, il leur était demandé de répéter la consigne et de montrer l'emplacement de leur personnage sur l'écran.

À la fin de l'expérience, l'expérimentatrice procédait au débriefing et engageait la participante (en lui faisant signer un papier nominatif) à ne pas divulguer le contenu de l'expérience durant les 3 semaines à venir. Les participantes étaient alors remerciées et recevaient le crédit promis.

RÉSULTATS

Comme mentionné plus haut, afin de nous assurer que les participantes étaient capables de s'imaginer elles-mêmes à la place de la contrevenante nous n'avons retenu que les fumeuses parmi les participantes qui avaient vu le premier scénario. Nous avons exclu 13 participantes supplémentaires parce qu'elles n'avaient pas répondu correctement aux questions concernant l'accent du contrôleur social.

Fiabilité des mesures dépendantes

Les réponses aux questions concernant le droit d'intervenir et la légitimité de l'intervention étaient fortement corrélées, $r(85) = .76$, $p < .001$, et étaient combinées en un indice de *légitimité*. Les évaluations de l'intensité des émotions de colère, agressivité, hostilité, mépris, d'indignation ressentie envers le contrôleur social étaient combinées en un indice d'*émotions hostiles* ($\alpha = .87$). Les évaluations pour la honte, la culpabilité, l'embarras, et le regret, étaient fortement intercorrélées et ainsi combinées en un indice d'*émotions morales*³ ($\alpha = .82$).

Groupe d'appartenance et réactions émotionnelles

Nous attendions explicitement que les transgresseurs qui étaient contrôlés par une personne appartenant au même groupe social qu'eux (les participantes face à l'étudiante française) ressentent moins d'émotions hostiles envers la source de ce contrôle et plus d'émotions morales que les transgresseurs qui étaient contrôlés par une personne d'un groupe d'appartenance différent (participantes face à l'étudiante étrangère). Nous avons effectué deux ANOVA's 2×2 avec l'appartenance groupale du contrôleur social (endogroupe vs. exogroupe) et le type de scénario (*fumer* vs. *jeter*) comme variables indépendantes. La variable dépendante était l'intensité des émotions morales dans la première analyse, l'intensité

³ Afin de nous assurer de la distributivité des réponses pour les émotions en catégories distinctes, nous avons aussi réalisé une analyse factorielle à rotation VARIMAX. Les résultats de cette analyse ont répondu à nos attentes et permis d'isoler trois facteurs principaux expliquant ensemble 63.42 % de la variance. La structure des facteurs après rotation révélait que les émotions de colère, agressivité, hostilité, mépris, d'indignation constituaient un premier facteur (toutes les contributions $> .761$), que les émotions de honte, de culpabilité, d'embarras, et de regret constituaient le second facteur (toutes les contributions $> .751$), et que les émotions de fierté, de satisfaction et de joie constituaient le dernier facteur (toutes les contributions $> .404$). Le premier facteur était nommé *émotions hostiles*, le second était nommé *émotions morales* et le dernier *émotions positives*.

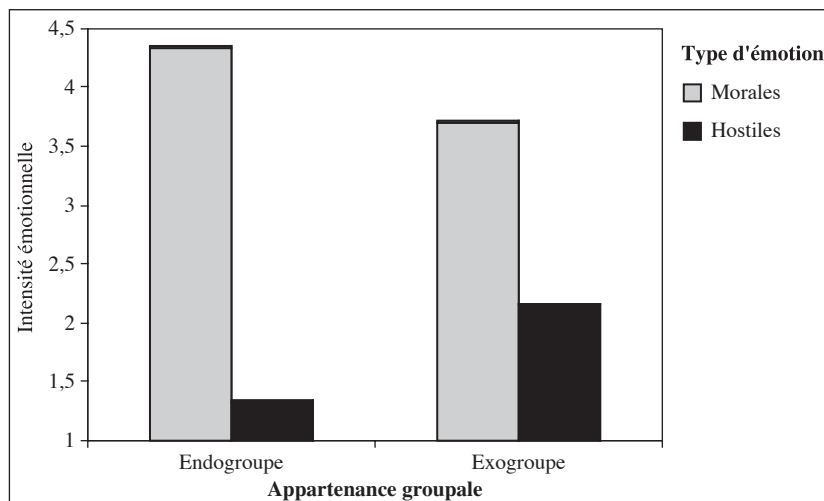


Figure 1. Intensité des réactions émotionnelles morales et hostiles selon l'appartenance groupale du contrôleur social.

Figure 1. Intensity of experienced moral and angry emotions by group membership of social controller.

des émotions hostiles dans la deuxième analyse. L'effet principal de l'appartenance groupale du contrôleur social était significatif sur les deux types d'émotions (Figure 1), révélant d'une part, que les participantes contrôlées socialement par l'une des leurs rapportaient des réactions émotionnelles morales plus intenses ($M = 4.33$; $ET = 1.33$) que les participantes contrôlées par une personne n'appartenant pas à leur groupe social ($M = 3.70$; $ET = 1.33$), $F(1,84) = 4.48$; $p < .04$; $\eta^2 = .05$, et d'autre part, qu'elles rapportaient des réactions émotionnelles moins hostiles lorsqu'elles étaient contrôlées par un membre de leur groupe ($M = 1.33$; $ET = 0.99$) que lorsqu'elles étaient contrôlées par un membre d'un exogroupe ($M = 2.15$; $ET = 1.36$), $F(1,84) = 9.86$; $p < .002$; $\eta^2 = .11$. Il était observé un effet principal du type de scénario sur les émotions morales $F(1,84) = 3.99$, $p < .05$, $\eta^2 = .04$, mais pas sur les émotions hostiles ($F < 1$). Les émotions étaient plus intenses dans le scénario « jeter » ($M = 4.31$; $ET = 1.48$ vs. $M = 3.72$; $ET = 1.25$). Aucun effet d'interaction n'était observé entre l'appartenance groupale et le type de scénario sur les émotions morales ($F < 1$) ou hostiles ($F(1,84) = 2.29$; $p > .13$).

Nous avons également réalisé une ANOVA 2 (scénarios : *fumer vs. jeter*) X 2 (appartenance groupale du contrôleur social : endogroupe *vs.* exogroupe) X 2 (réactions émotionnelles : émotions morales *vs.* émotions hostiles) dans laquelle le dernier facteur était traité comme une variable intra-participant. Cette analyse a révélé un effet principal du type de réactions émotionnelles sur l'intensité des émotions rapportées, $F(1,81) = 143,08$; $p < .001$, $\eta^2 = .64$ qui était modulé par une interaction significative entre le type d'émotions ressenties et le groupe du contrôleur social, $F(1,81) = 14,09$, $p < .001$, $\eta^2 = .15$. Les participantes ressentait en moyenne plus d'émotions morales que d'émotions hostiles, mais cette différence était plus prononcée lorsque le contrôleur social était de l'endogroupe, $t(41) = 10,65$; $p < .001$; $\eta^2 = .74$, que lorsqu'il était de l'exogroupe, $t(42) = 5,89$; $p < .001$; $\eta^2 = .45$.

Le rôle de la légitimité

Nous avons suggéré l'idée que les évaluations de la légitimité de l'acte de contrôle social pourraient être influencées par l'appartenance groupale du contrôleur social, en raison du fait que l'auteur de l'incivilité pouvait considérer que la désapprobation ne puisse pas lui être adressée par un autre individu qu'un individu appartenant à son groupe et dont il partagerait de ce simple fait les normes sociales. Pour tester cette hypothèse une ANOVA 2 (scénario : *fumer vs. jeter*) X 2 (appartenance groupale du contrôleur social : endogroupe *vs.* exogroupe) a été réalisée sur l'indice de légitimité. Aucun des effets principaux ou d'interaction ne s'est avéré significatif. Ainsi, les résultats des analyses ne parvenaient pas à mettre en évidence que les participantes confrontées à un acte de contrôle social émanant d'un membre de l'endogroupe considéraient l'acte de contrôle social comme plus légitime ($M = 5,00$, $ET = 1,19$) que les participantes confrontées à un acte de contrôle social émanant d'un membre de l'exogroupe ($M = 4,97$, $ET = 1,33$), $F < 1$. Ce résultat récusait l'utilisation de l'index de légitimité comme médiateur de la relation groupe d'appartenance – émotions hostiles.

Nous nous sommes alors interrogés sur le rôle modulateur de la légitimité accordée au contrôle social par les transgresseurs. Nous avons donc rajouté la légitimité comme variable indépendante dans l'ANOVA $2 \times 2 \times 2$ mentionnée dans le dernier paragraphe de la section précédente. En nous servant du module « Modèle Linéaire Général » de SPSS, nous avons effectué une analyse avec une variable intraparticipant à deux modalités (type d'émotion : émotions hostiles *vs.* émotions morales),

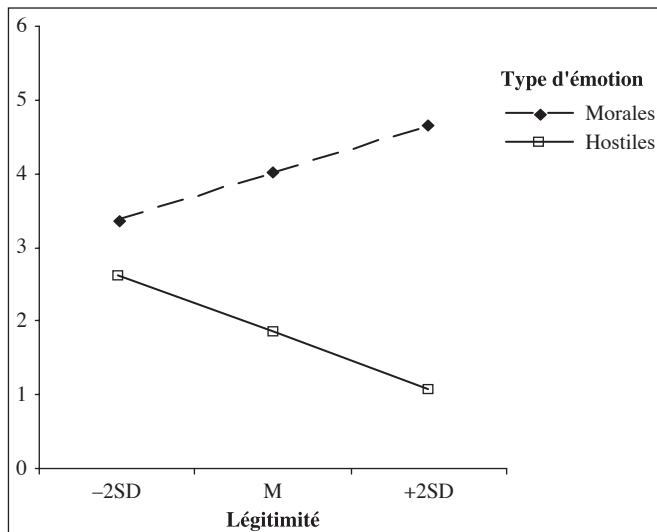


Figure 2. Intensité des réactions émotionnelles morales et hostiles selon le degré de légitimité accordé à l'acte de contrôle social.

Figure 2. Intensity of experienced moral and angry emotions by perceived legitimacy of the social control message.

une variable interparticipant à deux modalités (appartenance groupale du contrôleur social : endogroupe *vs.* exogroupe, codés en -1 et $+1$), une deuxième variable interparticipant à deux modalités (type de scénario : *fumer vs. jeter*, codé en -1 et $+1$), une variable interparticipant continue (légitimité, transformée en forme centrée) et la totalité des interactions possibles (Brauer & McClelland, 2005).

Les analyses révélèrent à nouveau un effet principal du type d'émotions ressenties, $F(1,80) = 149.99$, $p < .001$, $\eta^2 = .65$. L'interaction entre l'appartenance groupale du contrôleur social et le type d'émotions ressenties par les participantes était répliquée, $F(1,80) = 9.22$, $p < .001$, $\eta^2 = .16$. Plus intéressante ici était l'interaction significative observée entre la légitimité et le type d'émotions, $F(1,80) = 15.19$, $p < .003$, $\eta^2 = .10$. Comme illustré par la Figure 2, cette interaction était due au fait qu'il existait une relation négative entre les émotions hostiles et la légitimité, $\beta = -.24$, $t = -2.28$, $p < .03$, tandis qu'il n'y avait pas de relation entre la légitimité et les émotions morales, $\beta = .16$, $t = 1.52$, $p > .14$. Plus le contrôle social était perçu comme illégitime, plus participantes rapportaient ressentir des émotions hostiles fortes et des émotions morales faibles. L'effet

d'interaction double entre la légitimité, le groupe du contrôleur social et le type d'émotions n'était pas significatif, $F(1,80) = 1.69, p < .26$. Aucun de ces effets n'était modéré par le type de scénario⁴ (tous les $p_s > .31$).

Les résultats des analyses de corrélations bivariées entre les réactions émotionnelles et la légitimité pour chaque type d'émotion et chaque groupe séparément (reportés dans le Tableau I), suggèrent que le lien entre la légitimité et chacune des émotions semble dépendre du type d'émotions et du groupe d'appartenance. En effet, quand le contrôleur était de l'endogroupe, la légitimité n'était pas reliée aux émotions morales, mais était reliées négativement aux émotions hostiles. Plus l'intervention d'un membre de l'endogroupe était perçue comme légitime moins elle suscitait d'émotions hostiles chez la cible de ce contrôle. Ce résultat répliquait ceux de Nugier et al (2007) qui avaient également trouvé que la légitimité était reliée aux émotions hostiles mais pas aux émotions morales. Quand le contrôleur social était un membre d'un exogroupe, la légitimité était reliée positivement aux émotions morales – plus le contrôle social était perçu comme légitime plus les émotions morales étaient ressenties – mais pas aux émotions hostiles.

Tableau I. Relations entre la légitimité et les émotions pour chaque type d'émotion en fonction de l'appartenance groupale du contrôleur social.

Table I. The relationship between legitimacy and emotions broken down by Type of emotion and Group membership of social controller.

Appartenance Groupale	Légitimité - émotions morales	Légitimité - émotions hostiles
Endogroupe	$r = -.04, p = .83$	$r = -.42, p = .01$
Exogroupe	$r = .36, p = .02$	$r = -.14, p = .38$

Attention portée à l'image

Des analyses additionnelles révèlent un nombre d'effets significatifs qui sont d'importance théorique secondaire. Par exemple, les participantes

⁴ Il y avait néanmoins une interaction significative entre le type d'émotions et le type de scénario, $F(1,80) = 4.48, p < .03, \eta^2 = .05$. La différence entre les émotions morales et hostiles était plus grande dans le scénario *jeter* que dans le scénario *fumer*.

craignaient plus pour l'image de leur groupe quand le contrôleur était de l'exogroupe ($M = 1.91$; $ET = 1.86$) que quand il était de l'endogroupe ($M = 1.05$; $ET = 1.57$), $t(81) = 2.33$, $p < .02$. Le degré de crainte pour l'image du groupe n'était pas relié aux émotions morales, $r(83) = .11$, *ns*, et était tendanciellement relié aux émotions hostiles, $r(83) = .199$, $p < .07$. La crainte de renvoyer soi-même une image négative n'était pas affectée par l'appartenance groupale du contrôleur social, $t(81) = -.05$, *ns*, n'était pas reliée aux émotions hostiles, $r(85) = .12$, *ns*, mais était positivement reliée aux émotions morales, $r(84) = .43$; $p < .001$. Ainsi, plus les participantes avaient peur de renvoyer une image négative d'elles-mêmes plus elles ressentaient d'émotions morales. Il y avait une relation tendancielle entre la légitimité et la déviance du comportement, $r(85) = .19$, $p < .075$. Par ailleurs, la déviance n'était reliée à aucune autre variable y compris les variables émotionnelles et n'était pas affectée par l'appartenance groupale du contrôleur social, $t < 1$. Le fait de fumer dans un espace public clos était perçu comme plus déviant ($M = 4.70$; $ET = 0.92$), que le fait de jeter un papier par terre ($M = 4.07$; $ET = 1.62$), $t(83) = 2.19$, $p < .03$.

DISCUSSION

La présente étude, qui portait sur le rôle des appartenances groupales dans les réactions émotionnelles au contrôle social informel, nous fournit bon nombre d'informations intéressantes.

D'une façon générale, les résultats de notre étude tendent à conforter les résultats préexistants dans la littérature sur les émotions morales (Barrett 1995 ; Damon, 1988 ; Deinstbier, 1984 ; Eisenberg, 2000 ; Harris, 1989 ; Lewis, 1993 ; Shulman & Meckler, 1985 ; Tangney, 1999 ; Nugier et al., 2007), en ayant mis en évidence que le contrôle social de transgressions mineures entraîne principalement l'émergence ce type d'émotions chez l'auteur de cette transgression.

Les résultats ont également montré que les réactions émotionnelles des individus ayant transgressé une norme sociale et ayant été, pour cette raison, la cible d'un acte de contrôle social, se trouvaient affectées par l'existence d'une identité sociale partagée avec l'auteur du contrôle social. Les auteurs d'incivilité ressentaient en effet plus d'émotions morales et moins d'émotions hostiles envers la source du contrôle social lorsque cette dernière était du même groupe que lorsqu'elle était d'un groupe

différent. Aucune étude à notre connaissance n'avait montré empiriquement ce résultat.

Nous avons également envisagé la possibilité que l'effet du groupe d'appartenance sur les émotions hostiles puisse être médiatisé par les évaluations que les auteurs d'incivilité faisaient de la légitimité de l'acte de contrôle social. En effet, en regard des résultats des études de Nugier et al. (2007) et de la croyance en un partage des normes sociales basées sur le groupe (Marques, Abrams, Paèz, & Hogg, 2001), nous aurions pu nous attendre à ce que l'intervention d'un membre du groupe d'appartenance soit perçue comme plus légitime que celle d'un membre de l'exogroupe, et que par conséquent, les transgresseurs ressentent moins d'émotions hostiles. Les résultats de notre étude ont failli à mettre en évidence une telle relation médiationnelle. En effet, aucun effet de l'appartenance groupale n'était trouvé quant aux évaluations de la légitimité. Une explication pourrait rendre compte de cette absence d'effet. Nous ne pouvons en effet pas exclure le fait que les normes transgressées dans nos scénarios (e.g., fumer dans un espace public et jeter un papier par terre) soient des normes de respect relativement universelles que chaque groupe social peut par conséquent s'enorgueillir de véhiculer et chercher à défendre. Il est ainsi probable que les contrevenants considèrent que leur comportement transgresse tout autant les normes du membre de l'exogroupe et que cette considération les entraîne à percevoir son intervention comme tout à fait légitime. Par ailleurs, une relation négative entre la légitimité perçue et les émotions hostiles était observée uniquement dans la condition dans laquelle le contrôleur social était membre de l'endogroupe. Cette condition endogroupe s'en trouvait équivalente à celle de Nugier et al. (2007) qui ne manipulaient pas l'appartenance groupale du contrôleur et servait ainsi de réplique à leur effet. Dans cette condition, il est envisageable que certaines motivations implicites et sous-jacentes au besoin d'affiliation ou de maintien des bonnes relations au sein du groupe soient à la source d'une certaine régulation de l'expression des émotions hostiles. Alors que l'expression des émotions morales au sein du groupe permet à l'individu qui les exprime de réaffirmer sa croyance en la légitimité de la norme transgressée (Lindsay-Hartz, 1984) et d'être jugé moins négativement - puisque ces sentiments laissent présager que les codes moraux et conduites à suivre du groupe ont été intériorisés (Gold & Weiner, 2000 ; Semin & Manstead, 1982) - l'expression de la colère face au membre du groupe qui agit dans son bon droit pourrait ternir l'image du déviant et aggraver sa situation en augmentant les probabilités qu'il soit exclu du groupe. Ainsi, l'individu serait-il motivé à réprimer ses émotions hostiles tandis qu'il exprimerait ses émotions morales pour minimiser les risques d'éviction du groupe. Bien

sûr, de futures recherches qui considéreraient les processus motivationnels sous-jacents s'avèrent nécessaires pour examiner ces extrapolations. Dans la condition exogroupe en revanche, la perception de la légitimité affectait l'expérience des émotions morales ; plus l'acte de contrôle social était perçu comme légitimité plus les émotions morales des déviantes étaient intenses. Un tel effet suggère que lorsque le contrôle social est perçu comme légitime alors il est efficace, là où l'efficacité est définie en termes de réactions fonctionnelles (les émotions morales) qu'il suscite. En d'autres termes, la légitimité a le même effet – on ressent, de manière relative, plus d'émotions morales et moins d'émotions hostiles – dans les deux conditions expérimentales, mais cet effet semble être le résultat de processus légèrement différents : face à un contrôleur de l'endogroupe, plus on considère le contrôle social légitime moins on ressent d'émotions hostiles alors que face à un contrôleur de l'exogroupe, plus on considère le contrôle social comme légitime plus on ressent d'émotions morales. Ce résultat montre que la légitimité perçue joue un rôle clé dans les différentes réactions émotionnelles qu'un acte de contrôle social peut déclencher, mais que son rôle semble dépendre de l'appartenance groupale du contrôleur social. De nouvelles recherches sont néanmoins nécessaires pour appréhender de façon plus fine les effets impliquant la variable de légitimité.

Bien que notre étude procède méthodologiquement par l'utilisation de scénarios, nous pensons être parvenus à éviter certains problèmes qui lui sont inhérents. D'abord, nous avons choisi d'utiliser des scénarios filmés et non écrits qui permettent au participant de se rapprocher de situations réelles de contrôle social en voyant et en entendant la remarque du témoin de l'incivilité. Les situations se déroulaient par ailleurs dans l'enceinte de l'université des participants rendant plus facile leur projection dans l'environnement physique. De plus, nous avons sélectionné les participants qui étaient le plus à même de s'identifier aux protagonistes et les films possédaient beaucoup d'indicateurs pouvant faciliter cette identification (e.g., les participantes avaient approximativement le même âge, étaient des femmes, étudiantes comme la protagoniste principale, était de la même université et étaient fumeuses comme elle pour le scénario *fumer*). Par ailleurs, nous avons procédé à une manipulation de l'appartenance groupale qui se trouve conforme à beaucoup d'autres recherches qui étudient les émotions dans les processus intergroupes et dans lesquelles la saillance des appartenances groupales est manipulée en mentionnant simplement l'université d'appartenance du participant vs. une autre université (Ellemers, Doosje & Spears, 2004 ; Gordjin, Wigboldus, & Yzerbyt, 2001).

Finalement, les résultats les plus intéressants de cette étude résident surtout dans la mise en évidence que les appartenances groupales peuvent prédisposer les individus à se conformer en affectant leurs émotions. Il apparaît ainsi que les transgresseurs se montraient plus réceptifs (ou plus sensibles) au contrôle social lorsqu'ils partageaient l'identité sociale du contrôleur. Conformément aux avancées théoriques, cet effet peut être interprété comme le résultat de la crainte d'être rejeté par leurs pairs suite à l'évaluation extrêmement négative dont pensaient être sujettes les contrevenantes lorsqu'elles étaient contrôlées par un membre de leur groupe social. Les effets obtenus quant à l'attention portée à l'image vont d'ailleurs dans ce sens et permettent de montrer que des menaces sur l'image de soi et du groupe sont liées à l'émergence d'émotions spécifiques. Bien que ces derniers médiateurs psychologiques (besoin d'affiliation et attachement au groupe, présentation de soi, peur du rejet) restent à appréhender dans une future répliation, les résultats rapportés ici permettent d'ores et déjà de dépeindre la nature des relations qu'entretiennent les individus avec leur groupe d'appartenance. En effet, nos résultats émergent malgré l'utilisation de grands groupes d'appartenance (e.g. groupes nationaux) qui peuvent être considérés comme plus ou moins définissants pour l'individu, mais également dont l'affiliation peut ne pas toujours être rendue saillante dans les situations de la vie quotidienne. Ainsi, nous pouvons aisément imaginer que les effets de l'appartenance groupale sur les réactions émotionnelles puissent être d'autant plus exacerbés que l'individu se définirait fortement en référence aux caractéristiques du groupe social d'appartenance et/ou que le contrôle social serait exercé dans un contexte de comparaison intergroupe. C'est en effet dans ces conditions que la menace sur l'identité sociale se révèle particulièrement forte. Si le rejet des pairs symbolise effectivement la perte de l'identité sociale que l'individu peut endosser lorsqu'il appartient à un groupe, les réactions émotionnelles qu'il adopte lorsqu'il est confronté à un acte de contrôle social endogroupe, sont autant de signes qui confirment la validité de la (l'auto) catégorisation sociale et du désir de rester identifié au groupe. Une meilleure efficacité du contrôle social intragroupe (plutôt qu'intergroupe) semble ainsi se faire valoir dans les situations de déviance, ayant pour principal point d'ancrage la menace de l'identité sociale des individus et les émotions que cette menace déclenche.

En résumé, cette étude démontre que les émotions possèdent d'importantes fonctions dans les processus intergroupes, et qu'une analyse des émotions morales et d'autres catégories d'émotions peuvent nous aider à compléter nos savoirs sur la façon et le moment où l'influence sociale est efficace.

BIBLIOGRAPHIE

- Abrams, D., Marques, J., Randsley de Moura, G., Hutchison, P., & Bown, N. J. (2004). The maintenance of entitativity : a subjective group dynamics approach. In V. Y., Yzerbyt, C. M., Judd, & O., Corneille (Eds.), *The psychology of group perception : Contributions to the study of homogeneity, entitativity, and essentialism*. Philadelphia, PA: Psychology Press.
- Asch, S. E. (1951). Effects of group pressure upon the modification and distortion of judgement. In Guetzkow, H. (Ed.), *Groups, leadership, and men* (pp. 177-190). Pittsburgh: Carnegie Press.
- Ausubel, D. P. (1955). Relationships between shame and the guilt in socializing process. *Psychological Review*, 62, 378-390.
- Baumeister, R. F. & Leary, M. R. (1995). The need to belong : Desire for interpersonal attachments as a fundamental human motivation. *Psychological Bulletin*, 117, 497-529.
- Blake, J., & Davis, K. (1964). Norms, values, and sanctions. In R. E. L. Faris (Ed.), *Handbook of modern sociology* (pp. 456-484). Chicago: Rand McNally.
- Braithwaite, J. (1989). *Crime, shame and reintegration*. New York: Cambridge University Press.
- Brauer, M., & Chekroun, P. (2005). The relationship between perceived violation of social norms and social control : Situational factors influencing the reaction to deviance. *Journal of Applied Social Psychology*, 35, 3519-3539.
- Brauer, M., & McClelland, G. (2005). L'utilisation des contrastes dans l'analyse des données : Comment tester des hypothèses spécifiques dans la recherche en psychologie? *L'Année Psychologique*, 105, 273-305.
- Chekroun, P. (2002). *Le contrôle social : Approches expérimentales des sanctions sociales négatives en réaction à un comportement déviant*. Thèse de Doctorat, Université Blaise Pascal, Clermont-Ferrand.
- Chekroun, P., & Brauer, M. (2002). Reactions to norm violations and the number of bystanders : Evidence for the bystander effect in social control behavior. *European Journal of Social Psychology*, 32, 853-867.
- Collins, M. D. & Frey, J. H. (1992). Drunken driving and informal social control : The case of peer intervention. *Deviant Behavior*, 13, 73-87.
- Damon, W. (1988). *The moral child : Nurturing children's natural moral growth*. New York : Free Press.
- Dedrick, D. K. (1978). Deviance and sanctioning with small groups. *Social Psychology*, 41, 94-104.
- Deinstbier, R. A. (1984). The role of emotion in moral socialization. In C. E., Izard, J., Kagan, and R. B., Zajonc (Eds.), *Emotions, Cognition, Behavior* (pp. 484-514). New York : Cambridge University Press.
- Durkheim, E. (1977). *Les règles de la méthode sociologique*. Paris : Presse Universitaire de France.
- Eisenberg, N. (1986). Teasing : Verbal play in two Mexico homes. In B. B., Schieffelin & E., Ochs (Eds.), *Language socialisation accrosscultures. Studies in the social and cultural foundation of language*, N° 3, (pp. 182-198). New-York : Cambridge University Press.
- Eisenberg, N. (2000). Emotion, regulation, and moral development. *Annual Review of Psychology*, 51, 665-697.
- Elster, J. (1989). *The cement of society : A study of social order*. Cambridge : Cambridge University Press.
- Ellemers, N., Doosje, B., & Spears, R. (2004). Sources of respect : the effects of being liked by ingroups and outgroups. *European Journal of Social Psychology*, 34, 155-172.

- Ferguson, T. J., Stegge, H., & Damhuis, I. (1991). Children's understanding of guilt and shame. *Child Development, 62*, 827-839.
- Frijda, N. H. (1986). *The emotions*. Cambridge and New York : Cambridge University Press.
- Frijda, N. H., Kuipers, & ter Schure, E. (1989). Relations among emotion, appraisal, and emotion action readiness. *Journal of Personality and Social Psychology, 52* (2), 212-228.
- Frijda, N. H., & Mesquita, B. (1994). The social roles and functions of emotions. In S., Kitamay & H. R., Markus (Eds.), *Emotion and culture : Empirical studies of mutual influence* (pp. 51-87). Washington, DC: American Psychological Association.
- Gehm, T. L., & Scherer, K. R. (1988). Relating situation evaluation to emotion differentiation : Nonmetric analysis of cross-cultural questionnaire data. In K. R., Scherer (Ed.), *Facets of emotion : Recent research* (pp. 61-78). Hillsdale, NJ : Erlbaum.
- Gibbs, J. P. (1981a). *Norms, deviance, and social control : Conceptual matters*. New York : Elsevier.
- Gibbs, J. P. (1981b). The sociology of deviance and social control. In M., Rosenberg & R. H., Turner (Eds.), *Social psychology : Sociological perspectives* (pp. 483-552). New York : Basic Books.
- Goffman, E. (1956). Embarrassment and social organization. *American Journal of Sociology, 62*, 264-271.
- Gold, G. J., & Weiner, B. (2000). Remorse, confession, group identity, and expectancies about repeating a transgression. *Basic and Applied Social Psychology, 22*, 291-300.
- Gordjin, E. H., Wigboldus, D., & Yzerbyt, V. (2001). Emotional consequences of categorizing victims of negative outgroup behavior as ingroup or outgroup. *Group Processes and Intergroup Relations, 4*, 317-326.
- Guéguen, N., & Pascual, A. (2002). Effet du statut manifeste du voleur sur les réactions face à un comportement délictueux. *Cahiers Internationaux de Psychologie Sociale, 54*, 125-135.
- Haidt, J. (2003). The moral emotions. In R. J., Davidson, K. R., Scherer, & H. H., Goldsmith (Eds.), *Handbook of affective sciences* (pp. 852-870). Oxford University Press.
- Harré, R. (1980). *Social being : A theory for social psychology*. Totowa, NJ : Littlefield, Adams.
- Harris, P. (1989). Children and emotion : The development of psychological understanding. Oxford : Basil Blackwell.
- Hornsey, M. J., Oppes, T., Tina, A. (2002). It's ok if we say it, but you can't: Responses to intergroup and intragroup criticism. *European Journal of Social Psychology, 32*, 293-307.
- Janis, I. (1982). *Groupthink* (2nd Ed.). Boston : Houghton Mifflin.
- Janowitz, M. (1975). Sociological theory and social control. *American Journal of Sociology, 81*, 82-108.
- Keltner, D., & Haidt, J. (1999). Social functions of emotions at four levels of analysis. *Cognition and Emotion, 13*, 505-521.
- Keltner, D., & Haidt, J. (2001). Social functions of emotions. In Mayne, T. & Bonanno, G. A. (Eds.), *Emotions : Current issues and future directions* (pp. 192-213). New York : Guilford Press.
- Lewis, M. (1993). Self-conscious emotions : Embarrassment, Pride, Shame, and guilt. In M., Lewis, & J. M., Haviland (Eds.), *Handbook of emotions*. (pp. 563-573). The Guilford Press : New York London.
- Lindsay-Hartz, J. (1984). Contrasting experiences of shame and guilt. *American Behavioral Scientist, 27*, 689-704.
- Lindsay-Hartz, J., de Rivera, J., & Mascolo, M.F. (1995). Differentiating guilt and shame and their effects on motivation. In J., Tangney, & K., Fischer (Eds.), *Self-conscious emotions : Shame guilt, embarrassment, and pride* (pp. 274-299). New York : Guilford Press.

- Liska, A. E. (1997). Modeling the relationships between macro forms of social control. *Annual Review of Sociology*, 23, 39-61.
- Marques, J. (2004). Déviance, normativité et dynamique de groupe subjective. *Nouvelle Revue de Psychologie Sociale*, 3, 29-37.
- Marques, J. M., Abrams, D., Paez, D., & Hogg, M. A. (2001). Social categorization, social identification, and rejection of deviant group members. In M. A., Hogg & S., Tindale, (Eds.), *Group Processes* (pp. 400-424). Oxford : Blackwell.
- Marques, J., Abrams, D., Paez, D. & Martin-Taboada, C. M. (1988). The role of categorization and ingroup norms in judgments of groups and their members. *Journal of Personality and Social Psychology*, 75, 976-988.
- Marques, J. M., & Paez, D. (1994). The 'black sheep' effect : Social categorization, rejection of ingroup deviates, and perception of group variability. In W., Stroebe, & M., Hewstone (Eds.), *European review of social psychology* (Vol. 5, pp. 37-68). Chichester : Wiley.
- Nugier, A., Niedenthal, P., Brauer, M., & Chekroun, P. (2007). Moral and angry emotions provoked by informal social control. *Cognition & Emotion*, 21, 1699- 1720.
- Schachter, S. (1951). Deviation, rejection, and communication. *Journal of Abnormal and Social Psychology*, 46, 190-207.
- Schachter, S. (1959). *The psychology of affiliation : experimental studies of the sources of gregariousness*. Stanford University Press.
- Scheff, T. J. (1988). Shame and conformity : The deference-emotion system. *American Sociological Review*, 53, 395-406.
- Scherer, K. R. (2001). Emotional experience is subject to social and technological change : extrapolating to the future. *Social Science Information*, 40, 125-151.
- Schulman, M., & Mekler, E. (1985). *Bringing up a moral child*. New York : Addison-Wesley.
- Semin, G. R., & Manstead, A. S. R. (1982). The social implications of embarrassment displays and restitution behavior. *European Journal of Social Psychology*, 12, 367-377.
- Sherif, M. (1936). *The psychology of social norms*. New York : Harper.
- Tajfel, H. (1982). Social psychology of intergroup relations. *Annual Review of Psychology*, 33, 1-30.
- Tangney, J. P. (1991). Moral affect : The good, the bad, and the ugly. *Journal of Personality and Social Psychology*, 61, 598-607.
- Tangney, J. P. (1999). The self-conscious emotions : Shame, Guilt, Embarrassment and Pride. Dalglish, T., & Power, M. J. & (Eds.), *Handbook of Cognition and Emotion* (pp. 541-567). New York : John Wiley & Sons.
- Tangney, J. P., Miller, R. S., Flicker, L., & Barlow, D. H. (1995). Are shame, guilt, and embarrassment distinct emotions? *Journal of Personality and Social Psychology*, 70, 1256-1269.
- Turner, J. C., Hogg, M. A., Oakes, P. J., Reicher, S. D., & Wetherell, M. (1987). *Rediscovering the social group : A self-categorization theory*. Cambridge, MA, US : Basil Blackwell, Inc.
- Wicker, F. W., Payne, G. C., & Morgan, R. D. (1983). Participant descriptions of guilt and shame. *Motivation and Emotion*, 7, 25-39.